



FUTUR TRANSACTIONS IMMOBILIER

Honoraires FUTUR TRANSACTIONS TOULON

Montants et Pourcentages maxium

Honoraires de Transaction

Sur un prix de vente TTC* à la charge de l'Acquéreur, sauf convention contraire, non cumulable

Jusqu'à 140 000 €	Forfait 7 000 €
De 140 001 € à 400 000 €	6%
De 400 001 € à 750 000 €	5%
De 750 001 € à 895 000 €	4%
A partir de 895 001 €	3%

Honoraires sur Annexe

Prix forfaitaire TTC à la charge de l'Acquéreur, non cumulable

Emplacement de parking extérieur ou cave	300 €
Emplacement de parking en sous-sol	700 €
Box ou garage	1 500 €

Honoraires sur Terrain

Jusqu'à 110 000 €	10%
De 110 001 € à 200 000 €	9%
A partir de 200 001 €	7%

Honoraires de VEFA

Les honoraires sont à la charge du Promoteur et définis par convention

Honoraires de Location

Les honoraires à la charge du Bailleur sont égaux à ceux du Locataire
Pour les baux d'habitation (loi n°89-462 du 6 juillet 1989), location meublées
et autres baux d'habitation

Visite du bien, constitution du dossier et rédaction de bail

10.00 € TTC/m² de surface habitable à la charge du Locataire
10.00 € TTC/m² de surface habitable à la charge du Bailleur

Etat des lieux d'entrée

3.00 € TTC/m² de surface habitable à la charge du Locataire
3.00 € TTC/m² de surface habitable à la charge du Bailleur

Mandat de recherche

Les honoraires suivent le barème en vigueur au moment de la signature du mandat
Ils sont non cumulables et à la charge du mandant

*TVA au taux en vigueur de 20% incluse

Barème valable à compter du 01/02/2023